



**RÉUNION EXTRAORDINAIRE  
DU COMITÉ PLÉNIER**

**Procès-verbal**

le jeudi 16 juillet 2026  
18 h 30

|          |                                                                                                                                                                                                            |
|----------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| PRÉSENTS | M. Georges R. Savoie, maire<br>M. Philippe Allain, maire adjoint<br>Mad. Albertine Savoie, conseillère<br>M. Denis Doiron, conseiller<br>M. Michael Comeau, conseiller<br>M. Mathieu Robichaud, conseiller |
| AUTRES   | M. Denis Poirier, directeur général<br>Mad. Jessica Robichaud MacKnight, greffière                                                                                                                         |

---

**1. Ouverture de la réunion**

M. le maire procède à l'ouverture de la réunion à 18h34.

**2. Vérification du quorum**

M. le maire s'assure que le quorum soit atteint.

**3. Adoption de l'ordre du jour**

**Proposé par** M. Michael Comeau

**Appuyé par** Mad. Albertine Savoie

Que l'ordre du jour de la réunion extraordinaire du Comité plénier du 16 juillet 2026 soit adopté tel que présenté avec ajout du point 11. Soumissions - Agrandissement de la dalle de ciment du Splash pad.

**ADOPTÉ**

**4. Déclaration de conflit d'intérêt.**

Aucune déclaration.

**5. MOU - Entente de collaboration**

Les membres du Comité plénier ont révisé l'ébauche de l'entente de collaboration préparée par le directeur général entre la Municipalité de Neguac, la Première Nation d'Esgenoôpetitj et la Municipalité d'Alnwick. Les membres sont d'accord avec le contenu de l'entente et ont demandé que quelques corrections mineures y soient apportées. Ils souhaitent également que l'entente soit préparée dans les deux langues, soit en français et en anglais.

**6. Rapport annuel 2025.**

Les membres du Comité plénier ont révisé le rapport annuel 2025 préparé par le directeur général. À la suite de leur révision, ils ont demandé que quelques modifications et ajouts y soient apportés. Ils ont discuté qu'une soirée d'information, afin de présenter ledit rapport aux citoyens, serait intéressante à planifier dans le futur.

**7. Comités du conseil**

Les membres du Comité plénier ont reçu, pour révision, une ébauche de la liste des différents comités à mettre en place. Ce point sera rapporté à une prochaine réunion, prévue dans environ deux semaines, en vue de son adoption.

Le directeur général a également mentionné que les employés de l'administration travailleront prochainement à l'élaboration des mandats des différents comités, lesquels seront présentés au conseil pour adoption lors d'une réunion ultérieure.

**8. Projet de règlement concernant le stabilisateur des taux locaux**

Les membres du Comité plénier ont pris connaissance du document présenté par la province concernant le projet de règlement sur le stabilisateur des taux locaux en vertu de la *Loi sur la gouvernance locale*. Les membres ont discuté des différents éléments du document.

**9. Comité des événements d'Alnwick - Demande pour la parade du 15 août 2026.**

Les membres du Comité plénier recommandent au conseil municipal d'accepter d'autoriser le Comité des événements d'Alnwick à utiliser les rues Stymiest, William Gay, Hector et Fair Isle pour la tenue de leur parade annuelle du 15 août 2026.

**10. Fermeture - compte bancaire du Sportplex**

Les membres du Comité plénier recommandent au conseil municipal d'accepter de procéder à la fermeture du compte bancaire de l'aréna Sportplex, celui-ci étant inactif depuis un certain temps.

**11. Soumissions - Agrandissement de la dalle de ciment du Splash pad.**

Les membres du Comité plénier sont d'accord pour procéder à l'adoption du plus bas soumissionnaire. Ils ont offert des suggestions concernant le processus de raccordement et le scellement du joint des deux dalles de béton.

**12. Levée d'assemblée**

L'ordre du jour étant épuisé, M. Philippe Allain, propose l'ajournement à 19h26.

---

Mad. Jessica Robichaud MacKnight,  
greffière

---

M. Georges R. Savoie, Maire